

## PROCES-VERBAL

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU DIMANCHE 6 AOUT 2023 8H30

SALLE ROBERT LOYSON

BOULEVARD ROUGE - 97160 LE MOULE

---

**Présents** Voir Annexe - Feuille Présence

---

**Représentés** Voir Annexe - Feuille Absences

---

#### Ouverture de la séance à 9H00

#### **1) Accueil des sociétaires et ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire par le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football.**

Le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de football accueille les participants pour cette Assemblée générale.

#### **2) Mot de bienvenu du Président - Accueil des invités**

Le Président remercie les clubs qui se sont déplacés et souhaite une très bonne Assemblée Générale à tous.

Avant d'ouvrir la séance, le Secrétaire général procède à la vérification du Quorum.

Le Quorum est atteint car sont actuellement présents **75,32% des clubs** représentant **80,70% des voix.**

L'assemblée générale est donc ouverte.

### 3) *Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 17 décembre 2022*

Le Secrétaire général invite les sociétaires à se prononcer sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2022.

VOTE N° 1					
Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 décembre 2022					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	44	311	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
306	5	44	98,39%	1,61%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **98,39%** des suffrages exprimés, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2022.

Le secrétaire général remercie les clubs pour leur confiance et propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

### 4) *Rapport moral du Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football pour la saison 2022 - 2023.*

Le Président, Jean DARTON présente son rapport moral pour la saison écoulée. Il rappelle les objectifs que le Conseil de Ligue s'est fixé pour le Football Guadeloupéen. Il incite à poursuivre nos efforts pour la formation et le développement.

### 5) *Rapport d'activité du Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football pour la saison 2022- 2023.*

Le Secrétaire Général, Lucien GALVANI présente son rapport moral pour la saison écoulée.

Il reprend succinctement chaque rapport de Commission mettant en valeur leur travail et leurs résultats.

*Passyonémen ten nou !*

## 6) Présentation des classements et titres pour la saison 2022- 2023

	1 <sup>ER</sup> CLASSEMENT	CHAMPIONS
<b>R1 PLAY OFF</b>	C.S.M	CSM
<b>R1 PLAY DOWN</b>	DYNAMO	
<b>R2 POULE A</b>	US CAMBREFORT	AMICAL CLUB M/G
<b>R2 POULE B</b>	AMICAL CLUB MG	
<b>R3 POULE A</b>	J.S.C	JSC
<b>R3 POULE B</b>	EQUINOXE PETIT CANAL	
<b>R3 RESERVES POULE A</b>	USBM 2	
<b>R3 RESERVES POULE B</b>	C.S.M 2	
<b>R1 FEMININE</b>	AS ANONYMES	
<b>U16 FEMININE</b>	AS ANONYMES	
<b>FUTSAL</b>	GRAND BOURG FUTSAL CLUB	

*Pasyonéman ten nou !*

## 7) Présentation et votes des Règlements des Compétitions pour la saison 2023-2024

Le Secrétaire général invite les sociétaires à se prononcer sur le Règlement des compétitions pour la saison 2023 – 2024.

VOTE N° 2					
Vote du règlement général des compétitions Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	47	340	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
298	42	26	87,65%	12,35%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **87,65%** des suffrages exprimés, le vote du règlement général des compétitions pour la saison 2023/ 2024.

### A- Votes du Règlement de la Régionale 1 VITO pour la saison 2023/2024

VOTE N° 3					
Vote du règlement de Régional 1 VITO Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	47	331	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
275	56	31	83,08%	16,92%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **83,08%** des suffrages exprimés, le Règlement de la Régionale 1 pour la saison 2023/ 2024.

*Rasyonéman ten nou !*

## B- Votes du Règlement de la Régionale 2 pour la saison 2023/2024

VOTE N° 4					
Vote du règlement de Régional 2 Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	49	364	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
280	84	27	76,92%	23,08%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **76,92%** des suffrages exprimés, le Règlement de la Régionale 2 pour la saison 2023/ 2024.

## C- Votes du Règlement de la Régionale 3 pour la saison 2023/2024

VOTE N° 5					
Vote du règlement de Régional 3 Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
5	VOTE N° 5	45	336	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
283	53	45	84,23%	15,77%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **84,23%** des suffrages exprimés, le Règlement de la Régionale 3 pour la saison 2023/ 2024.

## D- Votes du Règlement de la Régionale Féminine SIAPOC pour la saison 2023/2024

VOTE N° 6					
Vote du règlement de Régional Féminine SIAPOC Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
6	VOTE N° 6	43	316	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
316	0	57	100,00%	0,00%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **100%** des suffrages exprimés, le Règlement de la Régionale Féminine SIAPOC pour la saison 2023/ 2024.

## E- Votes du Règlement des jeunes pour la saison 2023/2024

VOTE N° 7					
Vote du règlement JEUNES Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
7	VOTE N° 7	44	328	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
307	21	37	93,60%	6,40%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **93,60%** des suffrages exprimés, le Règlement Jeunes pour la saison 2023/ 2024.

## F- Votes du Règlement Futsal pour la saison 2023/2024

VOTE N° 8					
Vote du règlement de Long Horn Futsal Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
8	VOTE N° 8	40	274	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
271	3	121	98,91%	1,09%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **98,91%** des suffrages exprimés, le Règlement LONG HORN FUTSAL pour la saison 2023/ 2024.

## G- Votes du Règlement du Critérium U13 pour la saison 2023/2024

VOTE N° 9					
Vote du règlement du Critérium U13 Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
9	VOTE N° 9	47	334	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
329	5	34	98,50%	1,50%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **98,50%** des suffrages exprimés, le Règlement du CRITERIUM U13 pour la saison 2023/ 2024.

## H- Votes du Règlement des U16 Féminines pour la saison 2023/2024

VOTE N° 10					
Vote du règlement Féminin U16 Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
10	VOTE N° 10	44	315	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
294	21	56	93,33%	6,67%	N/A

L'Assemblée Générale, adopte avec **93,33%** des suffrages exprimés, le vote du Règlement Féminin U16 pour la saison 2023/ 2024.

## I- Votes du Règlement de la Coupe SEM PATRIMONIALE pour la saison 2023/2024

VOTE N° 11					
Vote du règlement de la Coupe SemPat Région Guadeloupe Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
11	VOTE N° 11	50	357	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
357	0	28	100,00%	0,00%	N/A

## J- Votes du Règlement de la Coupe de France Zone Guadeloupe pour la saison 2023/2024.

VOTE N° 12					
Vote du règlement de la Coupe de la Coupe de France Zone Guadeloupe Saison 2023-2024					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
12	VOTE N° 12	47	346	58	414
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
346	0	34	100,00%	0,00%	N/A

*Passionément*

## **8) Présentation du calendrier général prévisionnel des compétitions pour la saison 2023 - 2024.**

Après la présentation du calendrier général prévisionnel des compétitions pour la saison 2023-2024, le Secrétaire général passe aux questions diverses qui ont été posées par les clubs en amont de l'Assemblée générale et ce conformément aux dispositions statutaires.

### **9) Questions diverses**

#### **1- AS LE MOULE**

Le Président de l'A.S LE MOULE, Philippe GENIES nous fait part de trois interrogations :

- Les motifs pour lesquels les candidats participant à la formation FIA ne sont pas tous lauréats. Il propose de se référer uniquement aux quotas de match de l'arbitre en fin de saison.
- Sur l'annulation du statut de muté lorsqu'un joueur retourne dans son club d'origine.
- Sur les nouvelles propositions de modalités à suivre pour accéder à la Régionale 1.

Le Secrétaire Général adjoint, Teddy FLEREAU, indique que les modalités régissant la réussite à la FIA sont d'une part garante de la capacité des arbitres à pouvoir assurer leur rôle correctement et d'autre part régie par le statut de l'arbitrage de la fédération. Il en va de même pour les règles s'appliquant aux mutés. Enfin le règlement général des compétitions, tout comme celui de la R1 est soumis au vote de l'assemblée générale.

#### **2- Le Président de CLUB AMICAL MARQUISAT**

Le Président du club de l'AMICAL MARQUISAT nous fait part de son interrogation sur la dématérialisation des licences et des conséquences engendrés par cette nouvelle méthode.

Le Secrétaire Général indique que la dématérialisation des licences est aujourd'hui une réalité dans l'ensemble des ligues qui offre, une fois qu'elle est maîtrisée, beaucoup plus de facilité aux clubs dans la gestion des licences. La Ligue a mis en place une cellule d'accompagnement à destination des clubs qui sera maintenue le temps nécessaire.

#### **3- Le Président de l'U.S ANSOISE**

L'US ANSOISE nous fait part de trois interrogations notamment sûres :

- Les solutions pour leur permettre d'utiliser leur terrain pour accueillir leurs matchs à domicile.
- Les conditions d'aides pour les déplacements du club sur la Basse-Terre.
- La décentralisation des formations FIA.



Le Secrétaire Général indique que les modalités régissant les classements de terrains sont fédérales (cahier des charges) et la Ligue ne peut y déroger. Il existe néanmoins le FFA qui permet aux clubs et aux collectivités de pouvoir mettre aux normes les installations.

En ce qui concerne les déplacements, la Ligue fait de son mieux pour réduire les longs déplacements des clubs. Toutefois, cette volonté se heurte à la réalité sportive et au peu d'installations disponibles. Enfin pour ce qui concerne les FIA, la décentralisation a déjà commencé avec la mise en place de formation par bassins, ce processus continuera pour répondre à la nécessaire proximité avec les clubs.

#### 4- Le Président de L'ETOILE DE MAL

L'ETOILE DE MAL nous fait part de trois interrogations notamment en ce qui concerne :

- La couverture d'un arbitre indépendant
- La monétisation d'une entrée pour les dirigeants titulaires d'une licence
- Le barème des récompenses des différentes compétitions pour la saison à venir

Le Secrétaire Général indique que le sujet est régi par le statut de l'arbitrage.

Le nouveau règlement général des compétitions répond à cette problématique en laissant aux clubs recevant la main sur la billetterie et la gestion des invitations.

Enfin en ce qui concerne le barème des récompenses allouées par les collectivités, celui-ci donne lieu chaque année à des échanges et des négociations et ne peut être indiqué en avance.

#### 5- Le Président de l'ECLAIR DE PETIT BOURG

L'ECLAIR DE PETIT BOURG nous fait part de trois interrogations notamment en ce qui concerne :

- La dématérialisation et validation des licences
- La prolongation du délai des engagements U15, U17, U19

Le Secrétaire Général indique que la dématérialisation des licences est aujourd'hui une réalité dans l'ensemble des ligues qui offre, une fois qu'elle est maîtrisée, beaucoup plus de facilité aux clubs dans la gestion des licences. La Ligue a mis en place une cellule d'accompagnement à destination des clubs qui sera maintenue le temps nécessaire.

Le Secrétaire Général indique que ce point sera examiné par les services de la Ligue hors assemblée générale afin d'en apprécier la faisabilité au regard des éléments avancés par le Président de l'ECLAIR.

**10) Présentation des ambitions du Conseil de Ligue par le Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football.**

Après la présentation des ambitions du Conseil de Ligue, le Secrétaire général passe aux Mots des invités.

**11) Mots des invités**

**12) Clôture de l'Assemblée Général ordinaire par le Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants présents pour leur présence et lève la séance à 12h09.

*Le Président*

*Le Secrétaire Général*

Le Président

Jean DARTRON



*Jean DARTRON*

Le Secrétaire Général

Lucien GALVANI



*Lucien GALVANI*

*Pasyonémen ten nou !*